

Nom de l'action		Description	Porteur si identifié et principaux partenaires	Bilan / Réalisation	Observation
URBANISME ET SIGNALÉTIQUE	Documents d'urbanisme				
	Accompagnement à l'élaboration ou la révision des PLU	Appui technique à la démarche d'élaboration des documents d'urbanisme. Apport d'éléments d'aide à la décision précis aux communes (enveloppe urbaine, agriculture, forêt, patrimoine naturel et architectural, paysage, activités économiques etc.)	Intercommunalités, Syndicat Mixte, Etat	29 avis et contributions transmises par le Syndicat mixte, sur 10 communes de la zone de transition urbain-rural.	
	Saint-Cézaire-sur Siagne	PLU approuvé le 27/06/2017	Commune	La commune de Saint Cézaire-sur-Siagne est caractérisée dans la Charte du Parc comme un territoire de transition rural/urbain. La commune, inscrite dans la « zone littorale » de la DTA des Alpes-Maritimes, est caractérisée par une urbanisation soutenue et un processus de déprise agricole. La biodiversité y est fragilisée par des pressions de nature diverse : échanges difficiles au sein de ce carrefour biogéographique à haute valeur écologique, pression sur les espaces agricoles qui ont une fonction de « relais » et de « petit réservoirs » pour le faune et la flore, fonction de ceinture verte des coteaux... Afin de préserver la qualité des espaces naturels et agricoles, la commune de Saint Cézaire -sur- Siagne a identifié les réservoirs et corridors dans le diagnostic du rapport de présentation du PLU, puis dans les pièces réglementaires du PLU par l'enchaînement de tous les outils : zonage A, N, EBC, éléments de paysage de type 1 et 2...). Dans les zones A et N, les Réservoirs de biodiversité sont de fait préservés. En revanche, dans les zones U ce sont les éléments de paysage de type 2 qui se superposent aux zonages UA, UB, UC, UD pour maintenir les continuités écologiques en milieu semi urbain et urbain. Un exemple : La commune de Saint Cézaire-sur-Siagne a en particulier souhaité s'appuyer sur les enjeux écologiques importants dans le centre du village pour décliner des continuités écologiques à une échelle parcellaire et qualifier ainsi la trame verte. Le classement de zone U en zone Agricole dans le centre du village a ainsi permis un continuum écologique de « pas japonais ». Le positionnement et le rapprochement de zones agricoles proches du noyau villageois en font des milieux ouverts propices à une fonction de corridor pour la biodiversité.	
	Spéracédès	POS 2014 PLU en cours d'élaboration	Commune		
	Cabris	PLU approuvé le 03/04/2013 modifié en 2015 et 2017	Commune	Points forts en lien avec la Charte du Parc :volet paysager inclus dans le PLU avec notamment, la protection des olivaires et restanques (en lien avec la DDTM). Le règlement limite la migration des oliviers et la limitation à la parcelle du déplacement des oliviers. Une réglementation a été adopté sur les murs en pierre sèche.	
	Grasse	PLU 2007 en cours d'approbation 2018	Commune	Points forts en lien avec la Charte : voir notamment le traitement de la publicité (Cf rubrique signalétique)	
	Le Bar-sur-Loup	POS 1988 _ PLU en cours d'élaboration	Commune	PLU en cours d'élaboration, passage en CDNPS le 17 juillet, arrêt prévu début septembre, approbation début 2019. Deux réunions PPA globales, et d'autres réunions PPA « individuelles » ont permis de l'élaborer en concertation avec les différentes instances. Le PLU prévoit une densification au contact du village, à l'exclusion de toute autre zone. Les zones déjà reconnue comme habitée, notamment les zones d'habitats diffus sont en Nh, ce qui n'autorise que des extension très mesurées. Les programmes denses (appartement) en mixité sociale sont eux-aussi en zone Ub au contact immédiat du village. L'écrin de verdure l'entourant est préservé, les corridors écologiques aussi, trames vertes et bleues maintenues. La trame noire est également intégrée : extinction des candélabres entre 12h00 et 5h00 et remplacement progressif des lanternes par des LED. Des zones agricoles sont identifiées avec plusieurs projets agricoles potentiels en cours de construction, et un travail autour des zones agricoles protégées est actuellement en discussion sur les pentes du village. Autres zones agricoles identifiées à la papèterie, à Bessurane (projet FEADER avec la CASA en cours) et le long du Loup. La plupart des zones N permettent également des activité agricoles notamment de pâturage.	Site de la papèterie : opposition des Barois relayée par M. Le Maire à un projet de construction de résidences touristiques. Mise en place de jardins maraichers, à l'essai, portés par une association et étude de faisabilité pour un autre projet paysager en cours.
	Tourrettes-sur-Loup	POS/ RNU ? PLU suspendu pour mis à jour PPR	Commune	En cours d'élaboration	A expertiser dans le cadre de l'évaluation à mi parcours ?
	Vence	PLU approuvé le 21/06/2011 modifié en 2017	Commune, Métropole NCA	En cours d'élaboration	A expertiser dans le cadre de l'évaluation à mi parcours ?
	Saint-Jeannet	PLU approuvé le 19/12/2011 modifié en 2013, 2016 et 2017	Commune, Métropole NCA	Points forts en lien avec la Charte : augmentation des zones agricoles 8 au lieu de 3 : augmentation des surfaces agricoles de 60% par rapport au POS. D'autres actions non incluses au PLU mais contribuant aux mesures de la charte du Parc sont citées en commentaires.	Convention intervention foncière avec la SAFER en 2014 Préemption et concertation pour acquisition de terrains afin d'aboutir à une unité foncière d'1Ha et d'installer une jeune agricultrice Mise en place de la procédure des biens vacants et sans maitre 48 ha en zone N et /ou A Mise en œuvre d'un diagnostic agricole et inventaire des friches en partenariat avec la Métropole et la chambre d'agriculture, la SAFER Mise en place d'une procédure de zone agricole protégée Projet de plan d'orientation de pastoralisme intercommunal
	Gattières	PLU approuvé le 16/05/2013, modifié le 19/02/2016 et mis à jour en 2017	Commune, Métropole NCA	En cours d'élaboration PLUi	Veiller à être mieux associé
	Carros	PLU approuvé le 21/06/2013 mis à jour en 2014, 2015 et 2016	Commune, Métropole NCA	En cours d'élaboration PLUi	Veiller à être mieux associé

Nom de l'action		Description		Porteur si identifié et principaux partenaires	Bilan / Réalisation	Observation
URBANISME ET SIGNALÉTIQUE	Le Broc	PLU approuvé le 05/10/2013 modifié en 2017		Commune, Métropole NCA	Seulement 10% de la surface de la commune (partiellement incluse dans le Parc) sont restés ouverts à l'urbanisation tout en accueillant la principale zone industrielle du département et des services de qualité à une population de trande croissance démographique (500 à 1500 habitants en moins de 20 ans)	Veiller à être mieux associé
	Gilette	PLU approuvé le 26/04/2011 modifié en 2015 et 2017		Commune, Métropole NCA		Veiller à être mieux associé
	Accompagnement intercommunalités dans l'élaboration des SCOT			Syndicat mixte	Participation du Syndicat mixte dans l'élaboration des documents : contributions et rappel de la charte du Parc	Veiller à être mieux associé
	SCOT/PLU Metropolitain Nice Côte d'Azur			Métropole NCA	En cours d'élaboration	
	SCOT CASA			CASA	Approuvé en 2008	Le SCOT approuvé a été associé à l'écriture de la Charte du Parc. La compatibilité a été observée dès cette phase d'élaboration et celle-ci n'a pas été remise en question depuis. Le SCOT CASA est décliné dans les PLU des communes. Sa phase de révision technique démarre en 2018 pour une adoption prévue en 2020 : le syndicat mixte du Parc y sera associé. Stratégie agricole forte (auquel le Syndicat mixte a participé) : - Veille foncière et convention d'intervention foncière intercommunale - Fond de concours pour l'acquisition communale de foncier agricole (110 ha achetés depuis 2013) - Augmentation des superficies des zones A dans les PLU : 44,5 ha au Bar-sur-Loup par exemple - AAP FEADER "stratégies de préservation du foncier agricole" lancé en 2018
	SCOT Ouest 06			CAPG	En cours d'élaboration	
	SCOT CCAA			CCAA	Démarre en 2018	
	Signalétique					
	Réalisation d'un diagnostic de la signalétique	Etat des lieux de la signalétique sur le territoire du Parc		Syndicat mixte et partenaires	Fait en 2013	
	Réalisation d'un guide signalétique	Conception, réalisation et diffusion d'un outils d'information et de vulgarisation de la loi sur la publicité à destination des élus, des agents communaux et des opérateurs économiques		Syndicat mixte et partenaires	Fait en 2014 - 2015 mis à jour en 2017	
	Réalisation d'une charte signalétique	Conception, réalisation et diffusion d'outils d'aide à la décision à destination des élus		Syndicat mixte et partenaires	Fait en 2015 - 2016	
	Formation aux élus et partenaires				Une formation organisée en avril 2015 par le Syndicat mixte du Parc - Sensibilisation notamment auprès des communes : Le Bar-sur-Loup, Tourettes-sur-Loup, Gilette	
	Accompagnement communes dans leur signalétique	Appui conseil aux maîtres d'ouvrage, suivi et propositions en lien avec la connaissance des petits et grands paysages		Syndicat mixte	2016-2017 : révision RLP Grasse 2017-2018 : Elaboration schéma directeur de signalétique de saint Jeannet, 2018: Cabris, Spéracedes, Saint-Cezaire-sur-Siagne	
	Saint-Cézaire-sur Siagne	élaboration d'un RLP		Commune	En cours d'élaboration	
	Spéracédès	élaboration d'un RLP		Commune	En cours d'élaboration	
	Cabris	élaboration d'un RLP		Commune	En cours d'élaboration	
	Grasse	révision du RLP en 2017		Commune	Niveau élevé d'attention sur la zone PNR de la ville de Grasse, réinsertion de la publicité limitée au mobilier urbain (arrêt de bus). Extension des préconisations PNR aux zones hors PNR à enjeux de co-visibilité paysagère avec le PNR.	RLP approuvé le 12 décembre 2017. Avis favorable à l'unanimité des membres de la CDNPS
	Le Bar-sur-Loup	élaboration de leur schéma directeur de signalétique prévu en juillet 2018		Commune	Prévue en 2018 : mise au norme de la signalétique, adoption de la Charte signalétique du PNR	
	Tourettes-sur-Loup			Commune		
	Vence			Commune	RLP métropolitain en prévision	
	Saint-Jeannet	élaboration de leur schéma directeur de signalétique		Commune	Mise au norme de la signalétique, adoption de la Charte signalétique du PNR	Mis en valeur du centre village par une signalétique adapté et plan d'interprétation
	Gattières			Commune	RLP métropolitain en prévision	
	Carros			Commune	RLP métropolitain en prévision	
	Le Broc			Commune	RLP métropolitain en prévision	
	Gilette			Commune	RLP métropolitain en prévision	

Nom de l'action		Description	Porteur si identifié et principaux partenaires	Bilan / Réalisation	Observation
AUTRES DOCUMENTS STRATEGIQUES	Etudes OIN Plaine du Var		EPA Plaine du Var	Les engagements de la Charte à savoir un rapprochement technique avec l'OIN n'ont pas été engagés	A actualiser dans le cadre de l'évaluation à mi parcours
	Plans de Paysage				
	CASA		CASA	Plan de paysage validé en 2016 - Projet en cours de palette végétale comme outil réglementaire pour les documents d'urbanisme, outil pour les professionnels (paysagistes, horticulteurs, espaces verts, etc.) et outil de sensibilisation grand public (premières sorties des premières palettes végétales en 2019)	Plan-guides paysagers identifiées qui seront lancés à partir de 2019
	PNR		Syndicat mixte	finalisé en 2018, en veillant à l'articulation avec le plan paysage de la CASA.	Depuis 2016, le PNR travaille à l'élaboration d'une palette végétale, pour limiter la banalisation des paysages avec notamment l'élaboration du guide « Jardin d'Aqui, Jardin d'Ici ».
	Etude paysagère sur les zones de transition urbain-rural	Etude lisières du PNR (Atelier pédagogique régionale ENSP / région PACA) en 2012-2013	Syndicat mixte et Région PACA	en 2012, réalisation d'une étude : La lisière sud du PNR des Préalpes d'Azur ou comment l'agriculture dessine la ville. + Elaboration de panneaux d'exposition. en 2013 animation d'un séminaire à Cabris « La lisière entre l'urbanisation et les espaces naturels dans le cadre de l'APR régional AUDACE avec le CERFISE. Quels traitements pour quelles aménités ? »	Reprise dans l'élaboration des documents d'urbanisme de Le Bar-sur-Loup, Cabris et Saint-Cézaire sur Siagne
	Etude architecturale sur le bassin du Loup	Projet atelier territorialisé avec l'école d'architecture de Marseille. Communes du Pont du Loup/gorges du Loup porte d'entrée du PNR,	Syndicat mixte, CASA, Communes	Atelier de l'école d'architecture de Marseille 2017-2018 : un ouvrage est en cours pour valoriser différentes proposition d'aménagement sur différents sites des communes de Gourdon, Bar sur Loup, Tournettes sur Loup, considérant l'interface de ces 3 communes comme une des portes d'entrée emblématique du Parc. Cette action a permis une prise de conscience et l'apports d'autres regards sur la vocation possibles d'espaces communs.	
ETUDES PRE OPERATIONNELLES					
	Etude de valorisation du site classé des Baous et du Col de Vence	Diagnostic des usages et conflits d'usages, proposition de gestion, d'aménagement et de valorisation du site	Syndicat mixte du Parc (via mission préfectorale 06)	Pour médiation sur les secteurs en irrégularité d'urbanisme, maîtrise de la fréquentation sur des itinéraires balisés et adaptés, valorisation et interprétation du site en vue d'aménagements	Médiation en cours auprès des propriétaires en situation d'infraction sous l'autorité du préfet sur le col de Vence sensu stricto. Projet d'itinérance touristique intercommunal pour la partie baous (cf. ci-dessous)
	Projet d'itinérance grand parcours des Baous, valorisation du patrimoine	Dans la continuité de l'étude col de Vence et des réflexions sur la stratégie d'itinérance à l'échelle du Parc, inventaire approfondi pour définition détaillé d'un itinéraire et la coordination des services nécessaires (parking, mise en valeur patrimoniale ...etc..).	St Jeannet pour le compte de 8 communes (Carros, Gilette, Le Broc, Bouyon, Vence, Gattières, Coursegoules)	Lancement en 2017 - élaboration d'un parcours pedestre de découverte des patrimoines des communes des Baous. Objectif : canaliser les flux de fréquentation, développer l'économie touristique durable, sensibiliser à la fragilité des milieux naturels.	
	Repenser l'usage des restanques après l'incendie - avis sur les incendies de Carros	Regards croisés de différents experts mobilisés par la mairie	Carros, Syndicat mixte	Dossier localement sensible en cours sur les modalités d'intervention sur la forêt et son devenir suite à incendie, en contexte péri-urbain,	Le Parc n'avait pas d'expertise en interne. Le conseil scientifique s'est mobilisé pour une première note de synthèse des experts (auto saisine). Expérience à capitaliser au service des autres communes, si la situation venait à se reproduire.
	Tourettes sur Loup et les jardins/restanques	Stage et étude paysagère par Marie Legal, étudiante école d'architecture de Lille	Marie Legal -Ecole d'architecture de Lille, Syndicat mixte du Parc	2017 : analyse du potentiel de réutilisation des restanques de la commune de Tourette-sur-Loup. Enjeu de lutte contre incendie, érosion et glissement de terrain, potentiel agricole, lieu public et vocation touristique	
	Dossier d'aménagement de Z.A.C sur la zone de la Sarée	Etude sur l'avenir de la carrière de Gourdon (hors ZAC) et la zone d'activité du Plateau de la Sarrée, analyse de différents scénarios, identification de priorités et élaboration d'un plan d'action	CASA + communes partenaires	Renouvellement de l'autorisation d'exploitation de la carrière (jusqu'en 2035) Programme d'aménagement en cours de concrétisation dans le cadre réglementaire de l'urbanisme : le site est d'intérêt communautaire et la proposition d'aménagement tient compte des enjeux patrimoniaux du site, notamment la protection des espèces naturelles présentes (Ophys de Bertoloni et lézard ocellé notamment). Le futur règlement de la ZAC prévoit également des exigences architecturales. Le projet d'aménagement et d'orientation a été intégré dans le PLU de la commune de Le Bar-sur-Loup et passera en commission CDNPS (retours sur co-visibilités depuis Gourdon, respect des espaces protégés inscrits dans le SCOT, etc.). L'étude de discontinuité est finalisée et présentée en 2018	Veille vis-à-vis des mesures paysagères ; le Syndicat mixte du Parc sera intégré au dossier de création de la ZAC afin de garantir le lien avec la Charte et le respect des engagements. Le dossier de ZAC passera en commission CNPN,
	Schéma d'interprétation des patrimoines du PNR des Préalpes d'azur	Elaboration d'une stratégie cadre de valorisation patrimoniale à l'échelle du PNR	Syndicat mixte et région PACA	Définition de grandes thématiques et de zonages d'interprétation, servant de cadre à la réalisation d'action de valorisation. Identification de la zone de lisière urbaine/rurale : "Les balcons parfumés" action pré-identifiées au sujet des interfaces et du dialogue entre les espaces urbanisés et les espaces ruraux, les points de vues, les jardins et la biodiversité du quotidien, les villages perchés et leur forme urbaine...	Projet d'école hors les murs archi et paysage pour la saison 2018-2019 à confirmer.

	Nom de l'action	Description	Porteur si identifié et principaux partenaires	Bilan / Réalisation	Observation
ACTIONS DIRECTES (visant à requalifier les zones de transition urbain-rural)	Prévenir, Identifier et/ou résorber les points noirs paysagers, préserver ou requalifier les centre bourgs (densification), limiter l'urbanisation linéaire, préserver la qualité paysagère des points noirs paysagers : zones d'activité (La Sarrée, La Mesta), carrières en cours de réhabilitation (Bec de l'Estéron), réseaux aériens d'entrées de villages de caractère, zone à habitat diffus de la frange le plus urbaine ;			Mis à part le rappel des mesures de la charte du Parc dans le cadre des suivis et avis dans les démarches d'urbanisme ou les projets d'aménagement, ce point n'a pas fait à ce jour l'objet d'une animation spécifique qui aurait pu être, dans un premier temps, l'établissement d'une définition partagée de ces points noirs et leur recensement.	Quels sont les moyens mobilisables, à quel horizon > quelles priorités ?
			Etat	Pas d'action identifiée à ce jour - Enjeu fort sur la zone de la Sarrée.	Pas de réponse dans le cadre de cet inventaire
			Département 06 (SDEG pour les réseaux aériens ?)	Pas d'action identifiée à ce jour	Pas de réponse dans le cadre de cet inventaire
			Syndicat Mixte PNR	Actions de médiation quand une situation est signalée (ex : col de vence, médiation à la demande des services de l'Etat).	Pas encore de procédure bien définie facilitant la réactivité et l'équité dans le traitement des cas
			Saint-Cézaire-sur Siagne	Pas d'action identifiée à ce jour	Pas de réponse dans le cadre de cet inventaire
			Spéracédès	Pas d'action identifiée à ce jour	Pas de réponse dans le cadre de cet inventaire
			Cabris	Pas d'action identifiée à ce jour	Pas de réponse dans le cadre de cet inventaire
			Grasse	Pas d'action identifiée à ce jour	Pas de réponse dans le cadre de cet inventaire
			Le Bar-sur-Loup	Pas d'action identifiée à ce jour	Pas de réponse dans le cadre de cet inventaire
			Tourrettes-sur-Loup	Pas d'action identifiée à ce jour	Pas de réponse dans le cadre de cet inventaire
			Vence	Pas d'action identifiée à ce jour	Pas de réponse dans le cadre de cet inventaire
			Saint-Jeannet	cf. ci-dessus	
			Gattières	Pas d'action identifiée à ce jour	Pas de réponse dans le cadre de cet inventaire
			Carros	Pas d'action identifiée à ce jour	Pas de réponse dans le cadre de cet inventaire
			Le Broc	cf. ci-dessous	
			Gilette	Pas d'action identifiée à ce jour	Pas de réponse dans le cadre de cet inventaire
ACTIONS DIRECTES (visant à requalifier les zones de transition urbain-rural)	Chantier de ramassage Plan de l'Estéron (Le Broc)	Pluiseurs opératons dans des contextes variés	Syndicat mixte + associations locales , avec le soutien de commune de Le Broc		
	Avis sur le projet de base nautique au Broc	Réponse à une sollicitation de la DDTM 06 concernant une étude au cas par cas sur un projet d'aménagement de base nautique : activité de loisirs sur 3 reservoirs d'eau (à créer)	Syndicat mixte	Dans le délai donné pour répondre, le Syndicat mixte a soulevé un certain nombre de points de vigilance et d'interrogations qui nécessitent plus de dialogue entre le porteur de projet et le territoire au regard de l'évitement des impacts, leur correction ou leur compensation. La DREAL a soumis le projet à une étude d'impact.	
	Projet d'installation d'une scierie au Broc	Projet d'installation d'une scierie et unité de cogénération	Le Broc + Syndicat mixte	les élus communaux ont accepté l'installation d'une scierie qui s'inscrivait dans la relance de la filière bois départementale. Ce projet à caractère de développement durable permettrait de recycler les résidus de sciage afin de produire de l'énergie sous forme de chaleur et d'électricité. Le Syndicat mixte accompagne ce projet en formulant des préconisations pour la préservation des patrimoines remarquables de ce secteur (biodiversité et paysages notamment),	
	Valorisation du patrimoine Pierre sèches	Sensibilisation des élus, du grand public et des agents communaux aux paysages de restanque, aux patrimoines en pierre seches et à ses atouts pour la gestion des risques et la biodiversité. Initiation à la technique de la pierre seche.	Syndicat mixte, CAPG, CASA, CAUE 06	Conventionnement partenariat 2014-2017 et 2018-2021 Deux éditions du guide à la restauration de patrimoines en pierre seche Réalisation d'un film pédagogique 3 saisons de chantiers pierres sèches renouvelées pour 2018-2020	
	Rendez-vous du Parc Paysages et biodiversité (valorisation palette végétale)		Syndicat mixte	o « Journée à la Bergerie », le 19 et 20 mars 2016 à Tourrettes-sur-Loup o « Randonnée botanique » le 13 mai 2017 au Plan des Noves, Vence o « Les voix d'un paysage, l'écho d'un village », le 12 mai 2018 à Saint-Cézaire sur Siagne o Animations autour du guide "Jardin d'Aqui, jardins d'ici" : au Bar sur Loup (novembre 2016) et à Tourrettes sur Loup (avril 2018)	
	Remise en état du Bec de l'Estéron		Département 06	Pas de réponse dans le cadre de cet inventaire	
	Observatoire participatif des paysages et ses veilleurs du paysage	Lancé pour permettre un suivi de l'évolution des paysages, comme un outil d'aide à la décision des élus et un outil de sensibilisation.	Syndicat mixte	Construction d'un outil complémentaire, ludique et artistique de mobilisation et d'implication des habitants dans les processus de production du paysage, et par-delà, dans le projet de territoire du PNR. L'objectif est d'identifier les dynamiques de transformation des paysages et le rôle des différents acteurs, ainsi que d'évaluer les actions de valorisation du territoire (Paysage, agriculture, forêt, patrimoine, etc.)	
	Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) : sous réserve des contractualisations sur les communes sus visées		Syndicat mixte et CASA (Natura2000)	participer au maintien de l'agriculture y compris sur les zones de transition	